



A qui la responsabilité?

Par **Brimel78**, le **16/12/2019 à 23:29**

Bonjour,

Je vous faire simple :

J'ai laissé mon véhicule en panne à mon garagiste pour remplacement du kit complet d'embrayage (coût des travaux annoncés 2500 euros).

A la fin des travaux mon garagiste m'appelle pour m'annoncer qu'une pièce est défectueuse et qu'elle n'est pas liée aux travaux.. Mon véhicule est donc toujours immobilisé. Le garagiste me certifie qu'il n'y est pour rien que c'est un coup de malchance pour moi.

A qui incombe le coup de la pièce défectueuse?

Merci.

Mme LÉGER

Par **youris**, le **17/12/2019 à 09:04**

bonjour,

la réparation du véhicule est à la charge de son propriétaire.

salutations

Par **Brimel78**, le **17/12/2019 à 20:24**

Bonsoir

A un détail prêt, le garagiste m'a dit qu'il y avait un risque en déconnectant la batterie. Chose qu'il a faite c'est pourquoi je mets sa parole en doute aujourd'hui.

Après avoir laissé ma voiture pour un diagnostic dans une concession spécialiste de la marque mon garagiste me dit que bah il n'y a pas de chance c'est dû à l'usure!!! Bien sûr !!

Comme par hasard !!!!

Par **youris**, le **17/12/2019 à 20:37**

je ne vois pas le lien entre le remplacement de l'embrayage et la déconnection de la batterie.

si vous mettez en cause la responsabilité de votre garagiste, il vous faudra la prouver (expertise ?).

Par **Brimel78**, le **17/12/2019 à 22:04**

Le hic c'est qu'il est impossible de prouver quoi que ce soit ! Même l'expert n'y verrait rien !! Pour certaines réparations longues apparemment il est parfois nécessaire de débrancher la batterie pour cause de sécurité. Donc on sait que l'on prend un risque non ????

Par **janus2fr**, le **17/12/2019 à 22:32**

Bonjour,

Quel est le problème exactement ? Vous parlez d'un risque en déconnectant la batterie, mais encore ?

Il est parfaitement normal de déconnecter la batterie lors d'une intervention sur le véhicule, cela ne doit provoquer aucun problème autre que la remise à zéro de certaines données non sauvegardées...

Par **Brimel78**, le **19/12/2019 à 18:27**

Il a cramé le boîtier et dit que ce n'est pas de sa faute pour empêcher les 700 euros!!!!

Par **Visiteur**, le **20/12/2019 à 14:44**

Vous n'en êtes pas certain en réalité, tant qu'un expert ne vous l'aura pas confirmé.